



MONTEAUX

**L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE
UNE EXCELLENTE ANNÉE 2016**



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Janvier 2016

Bulletin N° 11 - YL



SOMMAIRE

Horaires	Page 2
Le mot du maire	Page 3
Les travaux et investissements	Page 4
Informations générales	Page 8
Agglopolys	Page 12
La vie de la commune	Page 14
Les activités associatives	Page 26
Histoire	Page 32
Tarif salle associative et infos pratiques	Page 34



OUVERTURE DE LA MAIRIE ET PERMANENCES DES ÉLUS

Secrétariat : 02 54.70.22.28

Mardi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Jeudi : 14h00 à 19h00

Vendredi : 10h00 à 12h00

Dernier samedi de chaque mois : 9h00 à 12h00

Le Maire : Yves LEHOUELLEUR : Aux heures d'ouverture du secrétariat et sur rendez-vous.

Les adjoints tiennent chaque mois une permanence :

1er adjoint, Jacques QUANTIN : chaque dernier samedi de 10h00 à 12h00

2ème adjoint, Claude HUON : chaque 1er mercredi de 9h00 à 11h30

3ème adjoint, Jean-Marie REUILLON : chaque 3ème lundi 17h30 à 18h30

4ème adjoint, Jean-Etienne PIGACHE : chaque 2ème mardi de 18h30 à 19h30

Ils seront en mesure de vous remettre divers documents administratifs, tels que : demande de permis de construire, demande d'une carte nationale d'identité, etc....

INFORMATIONS 2016 IMPORTANTES

En raison de la mutualisation des centres de secours de Mesland et de Monteaux les cérémonies des 8 mai et 11 novembre 2016, auront lieu :

- le 8 mai 2016 à **10h00 à Monteaux**

- le 11 novembre 2016 à **11h30 à Monteaux**

LE MOT DU MAIRE

A l'heure où les nouvelles technologies occupent une place croissante dans notre quotidien, avec le Conseil Municipal, j'ai souhaité que notre commune dispose d'un tout nouveau site internet, se donnant ainsi les moyens d'une communication active et réactive qui réponde aux besoins des citoyens en matière d'informations, c'est chose faite aujourd'hui et je suis très heureux de mettre à votre disposition cet outil, dont la vocation est de présenter la commune et de favoriser les échanges.



La baisse des taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties promise depuis notre élection et celle des dotations de l'Etat aux communes nous oblige à faire des choix budgétaires pour certains investissements.

En 2016, la rue du Grand Saint Laumer sera refaite en partie ainsi que le curage et le busage de certains fossés rue de la Janvierie et rue du Colonel Rol-Tanguy. Tous ces travaux seront autofinancés.

Je salue l'arrivée des nouveaux professeurs des écoles :
Mme Sylvie LOPES DOS SANTOS, M Clément DEBU (pour 2015),
Mme Sandrine ALVEZ,
Mme Christine LOTTE et leur directrice Mme Christine CHAUVIN ;
je les remercie chaleureusement pour leur disponibilité et leur sens du travail bien fait.

Comme chaque année, je tiens à remercier nos Sapeurs Pompiers qui répondent toujours présents en cas de besoin aussi bien pour les interventions que les cérémonies. En outre, cette année, ils ont animé 4 séances d'initiation au défibrillateur pour la population. Avec le nouveau maillage territorial, la mutualisation des moyens humains et matériels au sein d'une nouvelle structure est indispensable. Je souhaite donc la bienvenue aux sapeurs pompiers de MESLAND :

Louis LEBAY, Jérôme HELTZLE, Christophe BOYER, Bryan BOTCAZOU, Quentin BOYER.

Je remercie également toutes nos associations, leur travail doit être encouragé car elles véhiculent des valeurs d'engagement individuel et collectif au service de la vie de notre commune.

Enfin, la vie monthéobaldienne serait certainement différente sans nos commerçants et nos artisans, des professionnels dévoués, disponibles, accueillants, je les remercie pour leur professionnalisme. Cependant, je suis attristé par la disparition brutale, accidentelle de notre boucher M. Bruno BERTRAND.

Merci aussi au personnel communal. Je n'ignore rien des difficultés qu'il rencontre parfois dans ses missions, les reproches, les impatiences, dont il fait l'objet. C'est pourquoi, je souhaite que le dialogue soit permanent entre nous pour que chacun garde intact le plaisir de travailler au service de la population.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter ses meilleurs vœux pour 2016, vœux de santé et de bonheur pour vous-mêmes, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Yves Lehouelleur, Maire de Monteaux

TRAVAUX et INVESTISSEMENTS 2015 (en euros)

Conformément à son programme d'actions municipales élaboré dès février 2014 et dans la continuité du précédent mandat, la municipalité a poursuivi sa volonté d'assurer la protection du patrimoine, la réfection des chaussées, le bon entretien des immeubles municipaux, de la voirie et des fossés.

BATIMENTS COMMUNAUX :

60 037,38 €

Hôtel de Ville, aménagements et bâtiments annexes	16347,59
Bâtiments scolaires cour école (solde)	8604,02
Cimetière ravalement et réhabilitation caveaux	2991,00
Réhabilitation église (sécurité et mises aux normes)	26459,65
Bâtiments des commerces toitures	4924,56
Salle associative câblage électricité	748,12



INVESTISSEMENTS MOBILIERES:

18 259,26 €

Défibrillateurs, câblage mairie et salle associative	1763,26
Installation d'une serre	868,00
Vérification des extincteurs locaux	137,28
Eclairages de Noël	3178,80
Matériels et Outillages	120,46
Matériels informatiques	4204,72
Matériels de bureau	565,80
Panneaux électoraux réglementaires	1128,00
Mairie: stores	1953,94
Salle associative: rideaux occultants	3147,58
Enceintes acoustiques avec housses	941,40

TRAVAUX DE VOIRIE

92 148,57 €

Création de la voirie Rue de la Grivelière	80400,13
Installation de panneaux Rue des Prés :	3620,84
Busage et terrassement	3933,60
Rues Hatevillain et Petit st Laumer	
Éclairage public :	4194,00



TRAVAUX et INVESTISSEMENTS

Notre gestion rigoureuse nous a permis de poursuivre nos investissements en 2015. Aucun emprunt pesant sur les futures générations n'a été souscrit malgré des taux intéressants, bien entendu, chaque fois que la législation nous l'a permis, nous avons sollicité et obtenu les subventions indispensables.



Les plans du château d'eau et du captage furent dressés par le cabinet ETUR, 42 rue du mail à Blois, le 28 décembre 1936. La commande pour l'adduction et la distribution d'eau a porté sur une maison de maintenance, l'entrée du captage sous le coteau, le mécanisme de pompage, les écoulements de condensation, l'édification d'un château d'eau entre la cote 85,76 et le niveau d'eau maximum dans le réservoir à celle de 115,37 et l'alimentation électrique des pompes.

Soucieux de garantir la meilleure sécurité possible, le maire a fait inscrire à l'ordre du jour de plusieurs conseils, l'arbitrage entre le maintien ou la démolition de cet équipement.

Un diagnostic circonstancié remis en février 2015 a permis au conseil de sauvegarder pour le moment un des symboles de notre commune.

Un nettoyage conséquent a été effectué et par arrêté municipal, un périmètre de sécurité a été institué.

L'église Saint Pierre et Saint Paul a été édifiée entre 1856 et 1859.

Des travaux de conservation sur les vitraux avaient été menés en 1991; depuis cette date, le ravalement général extérieur et le percement d'un accès pour les personnes à mobilité réduite ont été effectués.

Pour des raisons de sécurité, les fissures du plafond des trois nefs ont été réparées ce qui a permis le blanchiment des voûtes.

La mise aux normes de l'électricité générale, accompagnée de la pose du chauffage du chœur et de la nef, rend ainsi possible l'utilisation de ce bâtiment communal en toute saison.



INAUGURATION DE LA MAIRIE ET DE SES ANNEXES

CÉRÉMONIE DU 5 SEPTEMBRE 2015 INAUGURATION MAIRIE-ECOLE

Après avoir salué, notamment, la vice-présidente du Sénat, Jacqueline Gourault, M l'ancien ministre et président du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, Maurice Leroy, Mme la Conseillère départementale, Catherine Lhéritier, M le vice-président du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, M le Président de la Communauté d'agglomération Agglopolys, Christophe Degruelle, M le vice-président d'Agglopolys, Stéphane Baudu, et les maires présents, le Maire a rappelé les grandes lignes de l'histoire de la rénovation complète de la Mairie, effectuée de front avec des travaux importants de voirie, de sécurité et la création d'une salle informatique pour les écoles.

Comment, précise t'il, ne pas relever, que quasi simultanément, d'une part, la loi de 1884 impose aux maires et aux conseils municipaux de travailler dans un lieu spécifique qui doit être visible et clairement identifiable par tous et d'autre part que les communes se voient imposer l'obligation de se doter d'écoles publiques et laïques. De cette simultanéité va naître sous le IIIème République le couple fondateur de la République, le maire et l'instituteur.

La mairie.

Cette mairie qui est restée « dans son jus » durant 130 ans méritait d'être rénovée, non seulement intérieurement avec des toilettes puis un espace d'archives fonctionnel en 2012, mais encore extérieurement. Ce sont ces derniers travaux qui permettent une inauguration solennelle de la mairie aujourd'hui, bien qu'elle ait été édifiée sous l'appellation de « maison d'école » en 1886. C'est la raison pour laquelle elle comporte une vaste salle de classe, un préau et une assez grande cour de récréation.

Les travaux ont représenté un investissement important pour une commune rurale comme Monteaux. En effet, le prix des travaux s'est élevé à 99 682 € pour le ravalement des façades, à 37 517 € pour la création du local d'archives et d'un coin repas pour le personnel communal, auquel il faut ajouter le recrutement pendant 6 mois d'une archiviste pour 12 356 € dont 30% de cotisations sociales.

Les autres biens de l'ensemble immobilier communal,

L'intérieur de la salle de classe a été refait à neuf : plafond abaissé, fenêtres neuves dotées d'un double vitrage, portes remplacées, carrelage au sol à la place du parquet usé, électricité aux normes. La commune a mis en place un chauffage central à partir d'une chaufferie commune avec la mairie aux portes surannées et non conformes. Les travaux de peinture ont été effectués par le personnel communal.

La cour de récréation et la toiture du préau ont été refaites à neuf, le mur d'enceinte a été ravalé des deux cotés, ainsi que le « violon », la fourrière et l'ancien local de la pompe à incendie, pour un coût global de 164 133 €.

Le financement.

L'ensemble des travaux a représenté un investissement de 311 203 €, montant subventionné à hauteur de 50% : 56 371,75 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (Etat), 45 173 € au titre de la Dotation de solidarité rurale du Conseil Départemental de Loir-et-Cher 41 et 36 906 € au titre de la dotation de solidarité communale, versée par Agglopolys .

Le maire a conclu son discours en pensant aux enfants, ajoutant que « *c'est une véritable fierté pour l'équipe municipale de concrétiser la volonté d'œuvrer à leur épanouissement, leur réussite étant un enjeu majeur pour la collectivité* ».

INAUGURATION DE LA MAIRIE ET DE SES ANNEXES

5 SEPTEMBRE 2015



De gauche à droite
M.GRICOURT, Mme GOURAULT, M.DEGRUELLE,
M. LEROY, M.le MAIRE et Mme LHERITIER.

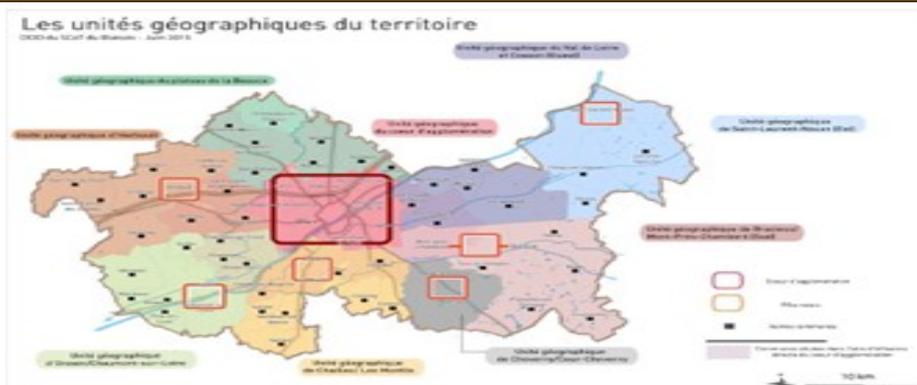


Préparation en cave



INFORMATIONS GÉNÉRALES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL



Le code de l'urbanisme, modifié par la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) du 24 mars 2014, oblige les municipalités à prendre en compte dans leur document d'urbanisme le développement durable, déjà prévu par la loi dite Grenelle II. La loi ALUR, à compter du 31 décembre 2015, rend caduc les plans d'occupation des sols (POS) qui n'ont pas été transformés en plan local d'urbanisme (PLU) avant le 31 décembre 2015.

A compter du 1^{er} janvier 2016, seul le Règlement National d'Urbanisme (RNU) sera donc applicable. Toutefois, le maire ne perd pas la compétence pour délivrer les autorisations d'urbanisme dans sa commune. Mais, afin d'obtenir un nouveau document d'urbanisme territorial, le Conseil municipal, dans sa séance du 29 septembre 2015, a approuvé la procédure de transfert de compétence à AGGLOPOLYS du Plan Local d'Urbanisme.

C'est vraisemblablement fin 2020 que nous disposerons d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

EXPOSITIONS TEMPORAIRES EN MAIRIE

Une première « **EXPOSITION QUI PERMET DE REMONTER LE TEMPS** » consacrée principalement aux faluns de Touraine trouvés dans le sol de Monteaux, a permis de revenir à l'époque où la mer recouvrait le bassin blésois (outre d'autres très beaux minéraux et agates).

Vous pourrez découvrir ou redécouvrir une nouvelle exposition consacrée aux « **OUTILS DE LA VIGNE ET DU VIN** », aux heures d'ouverture de la Mairie, jusqu'en juillet 2016.

Au second semestre 2016, pour accompagner l'événement qui marquera le 150^{ème} anniversaire de la création du corps des sapeurs-pompiers nos vitrines accueilleront des objets de collection relatifs à ce corps.



LE SITE OFFICIEL DE MONTEAUX

www.monteaux.fr



Le site officiel de la commune est désormais en ligne. Au delà des quelques adaptations en cours, nous avons le plaisir de vous présenter un site d'accès facile et les retours à ce jour sont très positifs.

Ce site internet permet de valoriser la commune et ses actions mais aussi d'offrir à ses administrés un service de proximité, complémentaire à celui proposé en Mairie.

En effet, disposer d'un site permet de diffuser des informations simples et incontournables pour les citoyens et les visiteurs : vie municipale, services, travaux, animations, tourisme, présenter le patrimoine de la ville, mettre en avant les activités des associations.

RECEPTION DES JEUNES DIPLÔMÉS

La Municipalité souhaite organiser une réception à l'occasion de laquelle elle remettra un cadeau aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et ceux de l'enseignement secondaire et professionnel de l'année 2016.

Afin d'honorer les bénéficiaires, les jeunes doivent avant le 30 septembre 2016:



*S'inscrire, auprès du secrétariat de mairie aux heures d'ouverture

*Présenter la photocopie du diplôme obtenu et un justificatif de domicile ou déposer les documents dans la boîte à lettres.

Les diplômés seront reçus lors de la cérémonie des vœux début janvier 2017.

HORAIRES DÉCHETTERIE CHOUZY SUR CISSE

Les horaires d'ouverture de la déchetterie sont désormais :

Matin : 9h – 12h30 / Après-midi : 14h – 17h30

Fermeture le mercredi après-midi, le jeudi, le dimanche et jours fériés

Attention ! derniers entrants acceptés 10 minutes avant la fermeture soit 12h20 et 17h20

Route de Coulanges à Chouzy/Cisse Tél : 02.54.20.47.85

Les horaires des 6 autres déchetteries d'Agglopolys ouvertes à tous sont consultables sur :

www.agglopolys.fr



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte a lieu le **MERCREDI** matin de 5h à 12h30. Le bac doit donc être sorti la veille à partir de 19h. Une fois collectés, les bacs doivent être retirés de la voie publique au plus tard le lendemain de la collecte, avant midi pour ne pas entraver la circulation des piétons sur les trottoirs.

Le bac ne doit pas comporter de déchets verts, de gravats, de déchets toxiques, de déchets électroniques, de déchets liquides.

Pour des raisons d'hygiène, il est conseillé de mettre les déchets dans des sacs fermés avant de les déposer dans les poubelles individuelles.

Les sacs, cartons et autres déchets déposés autour des poubelles ne sont pas collectés.

Pour obtenir un bac ou le faire réparer : un seul numéro le 02 54 58 57 57 ou www.agglopolys.fr

TRAVAUX DE JARDINAGE ET BRICOLAGE

Il est rappelé que les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par les particuliers ne doivent pas causer une gêne pour le voisinage et **peuvent être effectués** :

- les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H00
- les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00



RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

ATTENTION SUITE AU CHANGEMENT DE CALENDRIER DE LA DÉCHETTERIE DE CHOUZY SUR CISSE

Le ramassage des objets encombrants par les employés techniques de la commune a lieu le **premier mardi** des mois de JUIN et de DÉCEMBRE .

Téléphoner au moins deux jours avant à la Mairie au 02 54 70 22 28 pour l'enlèvement des encombrants à domicile, sauf gravats, déchets verts et tout objet recyclable entrant dans le tri sélectif municipal.

DÉCHETS VERTS : BRÛLAGE INTERDIT

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, **le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.



La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

Attention :
EN CAS DE
NON-RESPECT
DU RSD, UNE
contravention
DE 450 €
PEUT ÊTRE APPLIQUÉE
POUR UN PARTICULIER

(article 131-13
du nouveau code pénal)

**Particuliers, collectivités,
entreprises sont concernés.**

Déchets visés :

tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

DÉNEIGEMENT

Par temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige sur les trottoirs et / ou au droit de leur maison, suffisamment pour permettre le passage des piétons.(arr. municipal n°37 du 20/12/2011)

En cas de verglas, ils sont tenus de mettre soit du sable, soit d'autres matériaux susceptibles de prévenir les chutes .

INFORMATION LA POSTE

Depuis 1980, LA POSTE a demandé à ses usagers de bien vouloir adopter la nouvelle boîte aux lettres normalisée afin d'améliorer la distribution des correspondances et des petits colis. La mise en place de cette boîte postale permet en effet à l'utilisateur de retirer un courrier bien protégé des intempéries, de conserver pendant plusieurs jours ses correspondances en raison de sa capacité de stockage, mais aussi de ne pas éveiller l'attention en cas d'absence plus ou moins prolongée. Elle permet en outre au préposé de glisser en ouvrant avec une clé « La Poste » la façade de votre boîte afin d'y loger des colis en votre absence.

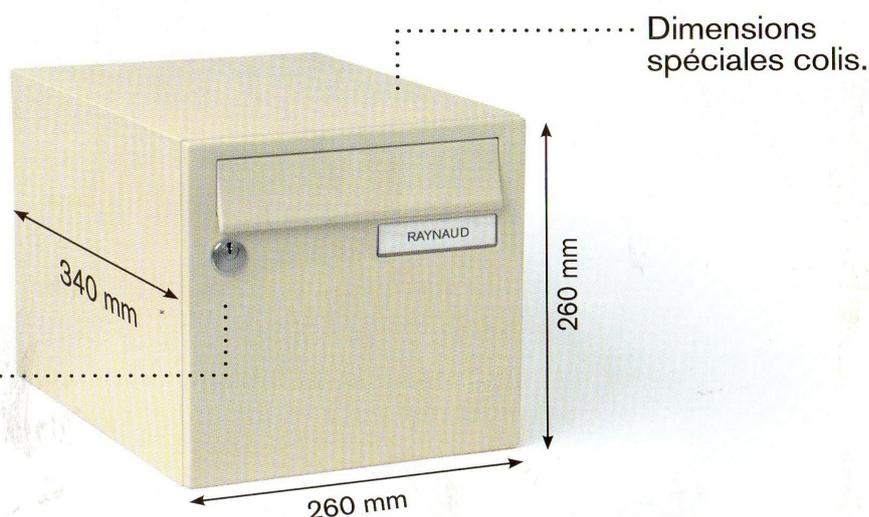
Désormais, après 35 ans de mise en œuvre et avec la généralisation des lettres et colis « suivis ou colissimo », **la présence de votre vieille boîte**, parfois difficile à découvrir car cachée par des feuillages, sans aucun nom ou même sans numéro, rendant très difficile la distribution de votre courrier, **ne se justifie plus**.

Ajoutons que même pour votre Commune, il n'est pas aisé de vous distribuer le bulletin municipal, votre courrier administratif et même les invitations officielles du Maire et du Conseil municipal.

La boîte aux lettres normalisée, qu'est-ce que c'est ?

72%*
des particuliers
l'ont déjà
adoptée

Serrure normalisée



Où l'acheter pour ceux qui ne l'ont pas encore ?

Principalement dans les magasins de bricolage, les grandes surfaces ou en vente à distance.

Normalisée NF D27.404 - D27.405

VIE PRATIQUE

Désormais, en raison de l'existence du site officiel INTERNET de MONTEAUX, les renseignements des associations et/ou des services privés, de nature à vous faciliter la vie quotidienne et de permettre de vous informer en temps réel, ne seront plus reportés dans les bulletins municipaux.

Vous les trouverez sur notre site : monteaux.fr

- ADMR d'Onzain tél : 02 54 33 43 00
- Don du sang : tél : 06 82 60 28 91 (président M. FRETTE)
- « Les p'tits futés » centre de loisirs, tél : 06 23 83 49 47
- « Confiez-nous » à Onzain (entretien-bricolage), tél : 02 34 35 90 71



VALCOMPOST

Les déchets verts produits par les habitants du Blaisois sont acheminés, après regroupement au niveau des quatorze déchèteries de VAL-ECO et d'Agglopolys sur la plateforme de compostage VALCOMPOST®, située au Lieu dit « Bel air » à Fossé.

Les végétaux (tontes, tailles, élagages, feuilles, etc...) sont alors transformés en compost, un amendement organique naturel répondant à la norme NFU 44-051, compatible avec les exigences de l'agriculture biologique.

VALCOMPOST® est ouvert au grand public, ponctuellement, lors de portes ouvertes, pour la vente de compost en sac ou remorque, auprès des habitants du blaisois.

Tarifs appliqués aux particuliers,

3 €/sac de 30 kg pour le compost, 30 €/tonne pour le compost en vrac.

Pour information, la prochaine vente aura lieu le **samedi 19 mars 2016 de 8h30 à 12h30**.

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le saviez-vous : en recyclant nos déchets végétaux grâce au compostage individuel, on peut réduire de 30 % le poids de nos ordures ménagères !

Les habitants d'Agglopolys, en même temps que le guide de collecte édité en janvier, recevront un nouveau bon de commande pour l'achat d'un composteur à compter de février 2016. Ainsi, le prix d'un composteur bois 575 litres ou plastique 600 litres passera de 30 à 20 € et le prix d'un composteur plastique 400 litres passera de 25 à 15€.



DISPOSITIF D'AIDE À LA LOCATION DE BROyeurs DE DÉCHETS VÉGÉTAUX

À compter du 1er janvier 2016, VAL-ECO met en place une aide de 20€ par jour de location de broyeurs, à destination des particuliers..

Plus d'infos sur : http://www.valeco41.fr/pdf/Broyeur_communes%20concernées.pdf

BOUCLE CYCLABLE N° 20

Deux nouveaux itinéraires « Châteaux à vélo »

Le 25 septembre 2015 a été inauguré un nouveau circuit pour les balades à vélo qui traverse notre commune, Terre de châteaux, terre de nature et terre de vélo donc.

Soucieux de répondre aux attentes des amateurs de vélo et de promouvoir de nouveaux terroirs, Agglopolys propose cette année deux nouveaux itinéraires « Châteaux à vélo », dont : **L'itinéraire n°20 « Entre vignes et coteaux du Touraine-Mesland »** qui relie les communes d'Onzain, **Monteaux**, Mesland et Veuves, soit un parcours de 30 km.

Le parcours est composé de 28,8 km de route à faible circulation et de 0,8 km de chemin.

Ce nouvel itinéraire cyclable est particulièrement intéressant pour découvrir le terroir de l'AOC Touraine-Mesland, les paysages et le patrimoine viticoles ainsi que les prestataires engagés dans le label « Vignobles et Découvertes – Val de Loire-Amboise ».

Connectée à « **La Loire à vélo** » au départ de la gare d'Onzain-Chaumont-sur-Loire, cette boucle permettra également à terme une connexion avec le territoire d'Amboise via Cangey, qui travaille à la conception de boucles cyclables touristiques.

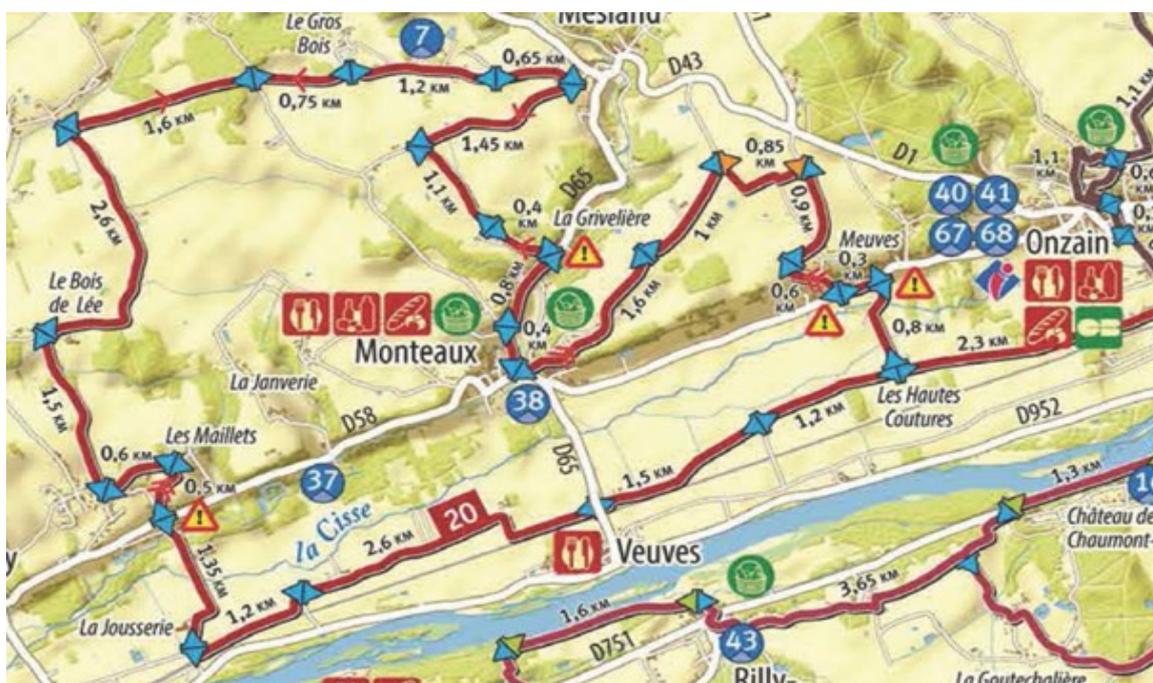
À ne pas manquer sur le parcours :

Onzain : Vignes et caves des vins de Loire, site des Douves (ancien château). Et en face d'Onzain, Chaumont-sur-Loire, son château et son Festival international des jardins.

Monteaux : Eglise Saint-Pierre - Saint-Paul de 1858, la mairie de 1883 le lavoir de l'ermite de la fontaine saint Pierre près du cimetière, (table de pique-nique aménagée en bord de source), ses vigneron à la Besnerie et à la Briderie et ses commerces en centre bourg, ouverts aussi le dimanche matin.

Mesland : Vignes et cave AOC Touraine Mesland - Prieuré XIe siècle - Eglise XIIe

Veuves : Maison à pans de bois XVI e siècle.





Le conseil municipal, les maires des communes avoisinantes et le conseiller départemental.



Les vœux du Maire 2015, qui dans son introduction a rappelé le principe de la liberté de la presse, ont permis de saluer la mise en place réussie des rythmes scolaires, de rappeler le désendettement de la commune, tout en continuant la baisse des impôts et la réalisation de ses investissements sans avoir recours à l'emprunt.

Ce moment festif était également placé sous des auspices culturelles puisque ce fut l'occasion de remercier, par la médaille d'honneur communale, **Jacques Riby** qui a conçu le blason de Monteaux.



GOÛTER DES RETRAITÉS



Organisé depuis 2011, le goûter des retraités a été le moment privilégié pour les participants d'assister à un spectacle récréatif et original, et de partager la traditionnelle galette des rois servie par les conseillers municipaux.

Une centaine de personnes entourait le conseil municipal pour honorer nos « doyens », Paul BETREMIEUX et Pierrette NIOCHE qui avait 102 ans révolus. Lors des vœux 2016 son souvenir a été rappelé, elle est décédée le 29 août 2015.

Pierrette et son mari étaient cultivateurs à Monteaux au Bois saint Laumer. Après avoir habité quelques temps à Mesland, ils s'installèrent rue saint Denis à Monteaux. Ils ont pratiqué la polyculture (vignes, champs, bois, asperges, bétail).



CÉRÉMONIE DU 19 MARS



C'est un devoir de mémoire que de commémorer le 19 mars 1962, date officielle.

En effet, elle est celle du cessez le feu définitif au lendemain des accords d'Evian.

Elle rend hommage à toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc y compris celles tombées après le 19 mars 1962.

CARNAVAL DES ÉCOLES 21 mars



Comme chaque année, les parents d'élèves de Monteaux -Mesland-Veuves ont organisé un défilé fort apprécié des spectateurs comme des participants.

Force confettis ont copieusement arrosé les badauds, comme les enfants entre eux. L'animation a été très réussie.

ÉCOLE : PROJET DE FERMETURE D'UNE CLASSE POUR LA RENTRÉE



AVRIL 2015, moment de tous les dangers pour nos écoles

Les parents d'élèves et les maires ont eu finalement gain de cause pour cette année, le projet de fermeture de la sixième classe a été finalement abandonné. La réunion du 1^{er} avril à Mesland préparant le RDV auprès de l'Inspection d'Académie ne s'est pas révélée un simple poisson.

CÉRÉMONIE DU 8 mai

La Municipalité a souhaité marquer l'importance du 70^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945, en incluant dans le programme protocolaire de cette cérémonie la lecture émouvante par 2 jeunes de la commune (Mathis et Cyril), de la lettre de Guy Moquet à sa mère, avant d'être fusillé à 19 ans par les nazis.

Le Chant des Partisans de Joseph Kessel, symbole de la Résistance française à Londres ponctua cette cérémonie.





FÊTE DES ÉCOLES 27 juin

Le spectacle de la fin de l'année scolaire qui était organisé à Mesland a rencontré un franc succès.

Les enfants se sont bien appliqués sous l'œil bienveillant du corps enseignant et les parents détendus ont assisté avec plaisir à ce spectacle.



FÊTE ST PIERRE ST PAUL 28 juin



Le 24 décembre 1859, l'église « rénovée » a été consacrée à Saint Pierre et Saint Paul.

A l'occasion de la cure de jeunesse de l'église, et souhaitant renouer avec la Tradition, un vin d'honneur a été offert à tous les habitants de la commune par la municipalité le 28 juin 2015, à l'issue de la messe annuelle (date qui correspondait au surplus avec le jubilé du chanoine Jean Petit).

14 JUILLET PRÉPARATION



14 JUILLET FÊTE « AU DÉFILÉ »



La première particularité de la fête nationale à Montceaux tient notamment à son défilé traditionnel. En effet, le parcours emprunté par les sapeurs-pompiers ouvrant la marche, drapeau de Montceaux en tête, suivis des élus municipaux et de la population, rappelle les temps anciens où les habitants du Bourg allaient chercher ceux de nos hameaux qui se joignaient alors au défilé.

La seconde particularité de cette démarche symbolique se doit de perdurer, comme la traditionnelle dégustation de chouennes accompagnée du rosé de l'amitié ou de boissons pour les enfants

La retraite aux flambeaux organisée pour les enfants a été particulièrement suivie en attendant le tir du feu d'artifice.



LES SAPEURS POMPIERS



Ce jour fut l'occasion pour le maire de recevoir le 1er vice-président du conseil départemental, M Perruchot, le maire de Mesland, M Guettard, et le commandant Aigueparse adjoint au colonel chargé du SDIS 41.

En effet, en présence d'un public attentif de tous âges et nombreux, l'adjudant chef Hervé Véron a reçu les épaulettes de lieutenant des mains de M. Perruchot et d'Yves Lehouelleur. Un vin d'honneur fut offert aux participants. Cette élévation au grade d'officier honore ainsi le corps des sapeurs-pompiers et la Commune, félicitations à Hervé.



SAPEURS POMPIERS DU CENTRE DE SECOURS DE MONTEAUX

RALLYE DES CHÂTEAUX du 26 septembre



Cette année, le Rallye des Châteaux est passé par Monteaux, en suivant une boucle compliquée passant par la place Bernard de Montebise, la rue des Bouillères, le Champ de foire, la Janverie, la Croix de la rue Saint Denis, avant de passer par la Briderie. A chaque difficulté du parcours, une lettre de l'alphabet devait être relevée afin de déchiffrer le message final.



CÉRÉMONIE du 11 novembre

Le 11 novembre est l'hommage de la Nation rendu à tous les morts pour la France de 14-18, des guerres liées à la décolonisation et des opérations extérieures.

En France, cette victoire est le fruit d'efforts, du courage, du sacrifice de toutes celles et de ceux qui n'ont jamais désespéré.

L'objectif de cette cérémonie est de transmettre ce message aux jeunes générations.



14 /18 MUSÉE DE L'ÉCOLE



*Les Officiers du 1^{er} Bⁿ du 38^{ème} R.L.T.
entendant l'exposé d'un thème de Manœuvre
jeunis à l'épéule gauche du Commandant*

La directrice des écoles a organisé sous la forme pédagogique avec ses élèves un musée temporaire sur la Première Guerre mondiale à partir des documents détenus par les familles des élèves. La collecte a été très fructueuse allant notamment des médailles du combattant de Verdun, à l'album photo des arrières grands parents ou aux notes prises au jour le jour par les poilus.

LA SAINTE BARBE 28 novembre

La Sainte Barbe réunie à Mesland cette année, après Chouzy en 2014, a été pour les sapeurs-pompiers plus émouvante que d'habitude puisque le corps de Mesland a été mutualisé avec celui de Monteaux au 1^{er} janvier 2016. La musique de La Renaissance a animé la cérémonie de remise des médailles et pour ses 30 ans de services le lieutenant Hervé Veron a reçu des mains de Mme Catherine Lhéritier la médaille d'honneur échelon or.



COMMERCE



Le 30 décembre dernier, le boucher-traiteur de notre commune, qui desservait par son travail reconnu les communes proches, y compris dans l'Indre et Loire, est décédé tragiquement dans un accident de circulation sur la levée de la Loire près de Cangey. C'était un personnage très estimé qui avait repris la boucherie municipale en 2014. Arrivé de Normandie pour la Vallée de la Cisse, il avait pris la location du bâtiment municipal en mai 2014 et s'était attaché à développer ses activités de charcuterie artisanale et de traiteur. Ses obsèques ont eu lieu à Gaillon dans l'Eure et à cette occasion une gerbe a été déposée au nom de la commune. L'activité de boucherie-charcuterie est indispensable car le centre-bourg de Monteaux s'appuie sur ses commerces de proximité : supérette, boulangerie-pâtisserie, bar-tabac-presse et son salon de coiffure, ainsi que l'agence postale.

ARCHIVES



Après des travaux de renforcement du plancher de la mairie et l'installation d'une salle d'archives fonctionnelle, la commune a recruté une archiviste professionnelle, en contrat temporaire,



© Pascal Audoux

pour réaliser le récolement réglementaire du fonds.

Les archives municipales qui n'avaient jamais été classées et qui se trouvaient dispersées au grenier de la mairie peuvent désormais être utilisées. Elles ont d'ailleurs servi lors de l'inauguration de la mairie-école le 5 septembre 2015, pour la présentation «**des dix panneaux pédagogiques**».

TROIS ARBRES POUR LA PLANÈTE 11 décembre



Le conseil d'administration de la Caisse Locale du Crédit Agricole d'Onzain-Les Montils, dans le cadre de ses animations culturelles, a offert à la Commune trois arbres de haute tige (un prunus, un albizia rouge et un cerisier à fleurs).

La municipalité, qui voulait également lutter à sa manière contre le dérèglement climatique, a organisé la plantation au Champ de Foire, « afin de laisser aux prochaines générations la chance de découvrir encore la nature et la richesse de la biodiversité » a conclu le maire en présence des représentants de la Caisse Locale et des personnels de l'agence d'Onzain-les Montils.

SPECTACLE DES ÉCOLES DE FIN D'ANNÉE 11 décembre



Le 11 décembre 2015, les enfants des écoles ont offert à leurs parents et à un public nombreux, dans la salle associative de Monteaux, un spectacle dynamique dirigé par Mme Buisine, animatrice dans le cadre des TAP. Les enfants dont certains portaient des costumes adaptés aux thèmes, ont présenté des spectacles gymniques rondement menés, alternés avec les traditionnels chants de Noël.

MARPA MARCHÉ DE NOËL 12 décembre



Le 11 décembre 2015 à la Maison d'Accueil et de Résidents Pour l'Autonomie (nouvelle appellation nationale des MARPA), le personnel et les résidents (22 logements tous occupés) ont consacré leurs activités à l'atelier pâtisserie. En effet, le lendemain, c'était la journée annuelle du MARCHÉ DE NOËL et il fallait permettre aux nombreux visiteurs extérieurs de succomber à la tentation. Outre le stand MARPA consacré aux fabrications des résidents, s'ajoutaient un stand de vin, des confitures maison, des cartonnages d'art et des aquarelles botaniques, notamment. Bref, des idées de cadeaux à la MARPA.

CONCERT DE NOËL 13 décembre



Le Conseil départemental 41 (Festillésime 2015) a donné un concert de musique baroque par le quatuor « LA REVEUSE » le 13 décembre 2015 à la salle associative. L'association « Les Arts d'Héliion », avait choisi des trios et quatuors de Télémann et ce sont 85 personnes qui ont pu apprécier la musique du XVIIIe siècle, plus réputée que celle de Bach à son époque.

RENCONTRE INTER GÉNÉRATIONS 19 décembre



Le 19 décembre dernier, les résidents de la maison de retraite ont accueilli avec plaisir dans le cadre des rencontres intergénérationnelles une cinquantaine d'enfants des écoles. Le spectacle était varié, composé de chants, de saynètes, de poèmes et de danses contemporaines (genre modern jazz). Certaines fillettes joliment maquillées et déguisées en princesse ont interprété la chanson de la Reine des neiges. Les enfants ont offert à chaque résident des objets de Noël fabriqués par les enfants des classes maternelles de Mesland. En échange, les résidents de la MARPA leur ont offert un goûter, alors que Mme Christelle Lubineau, responsable de la MARPA Pierre Fouquet-Hatevilain, les remerciaient vivement.



2016 : COURSE CYCLISTE LE 2 avril « PRIX DE MONTEAUX »



COURSE CYCLISTE PRIX DE MONTEAUX 2016

Pour sa première année, notre commune verra l'organisation d'une course cycliste le **samedi 02 avril 2016**.

Cette course cycliste sera organisée par le club de l' AAJBlois, affilié à la FFC. Cette journée comportera 3 courses. La course des cadets en fin de matinée et 2 épreuves départementales l'après midi.

Toutes les courses se dérouleront sur un même circuit. Départ et arrivée à la salle associative en passant par la route de la Michollerie, rue du petit st Laumer, rue du Gd st Laumer, rue Louis Hatevilain, rue St Denis, rue de la Vallée et pour finir rue Marius Denis.

VENEZ NOMBREUX ENCOURAGER LES COUREURS CYCLISTES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

- Timéo DABERT, 15 mars
- Melvin DAVID, 12 janvier
- Roxane DESSABLES-BUZELAY, 12 décembre
- Sophia HOULIER, 23 juin

MARIAGE :

Camille GERREBOUT et Kenny CORRON,
12 décembre

DÉCÈS :

LUC Michèle	10 janvier	YVONNET Noël	02 février
LEVEAU Yvette	03 Février	PALIN Kim	08 février
GUILLARD Simone	08 février	RAGE Marcel	24 avril
QUANTIN Arlette	10 juillet	NIOCHE Georgette	29 août
LEJEAU Germaine	02 septembre	COLBEAU-JUSTIN Françoise	07 octobre
GUILLARD Lucien	10 octobre	LIGNIER Steli	21 octobre
GUILLON Nicole	26 octobre	BOUDOT Odette	05 novembre
GUENNEC Armand	15 décembre		

LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

LE COMITÉ DES FÊTES

Comme chaque année, au début décembre, le Comité de Fêtes a réuni son Assemblée Générale. A l'issue, un repas a été offert aux membres adhérents ou bénévoles qui ont été actifs tout au long de l'année, permettant la réussite de nos manifestations.

L'Assemblée Générale a aussi permis de désigner le nouveau bureau. Aucune nouvelle candidature n'ayant été reçue, les 12 élus sont restés les mêmes :

Jean-Claude MORON (Président), Monique ADOU (Vice-Présidente),
Aline PARDESSUS (Trésorière), Catherine BETHINGER (Trésorière adjointe)
Véronique COUETTE (Secrétaire), Marie MARCHAND (Secrétaire adjointe)

Sylvie CHOPLET, Xavier GRIGNON, Bruno LEROUX, Patrice LEVEAU, Christian PALCOWSKI et Marie-Françoise POTRONNAT.

L'année 2016 a débuté par un repas dansant le 23 janvier, choucroute au menu.

Au cours de l'année, vous pourrez participer à nos différentes manifestations :

- La rando VTT le dimanche 6 mars,
- Le concours de belote dont la date reste à définir,
- Le rallye vélo le dimanche 18 juin,
- La brocante vide-grenier le dimanche 4 septembre

Au mois de septembre, nous prévoyons également reprendre l'organisation du concours de pétanque qui a eu lieu en septembre 2015.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres, aussi, si l'animation de notre commune vous intéresse, venez nous rejoindre !

Pour cela, rien de plus simple, contactez un membre de votre connaissance et venez participer à l'organisation de la manifestation qui vous intéresse.



LA COULEUR DU TEMPS



C'est un atelier de dessin et aquarelle, il rassemble 1 fois par mois à la Salle associative une dizaine de personnes venues des communes avoisinantes et de Monteaux même. Il est animé à titre bénévole par Catherine Delhom membre de la Société Française d'Illustration Botanique, habitant la Grive-lière

Le but du dessin botanique aquarelle ou non est de décrire le végétal d'après modèle naturel, il avait à l'origine une vocation scientifique d'identification, perpétué notamment par le Museum national d'Histoire Naturelle. Il s'agit d'initiation et de perfectionnement.

Cette année, l'atelier fonctionne sous l'égide de l'association « la couleur du temps », créée en 2004 à Onzain par Mmes Delhom et Lepillet pour dessiner et peindre en groupe :

- Dessin/ Aquarelle botanique à Monteaux le 3^{ème} mardi du mois
- Dessin théorique à Onzain le 1^{er} vendredi du mois, atelier libre les autres vendredis.

Renseignements Catherine Delhom au 06 81 91 51 15 .

LA GYMNASTIQUE DE MONTEAUX



L'association de gymnastique d'entretien de Monteaux.

COURS DE GYM

Les cours de gym ont repris début septembre 2015. Deux activités sont proposées, la gymnastique d'entretien et le step.

Le cours de STEP et les cours de Gym

William, animateur sportif salarié de l'ASJO GYM d'ONZAIN anime le cours de STEP et la Gym le jeudi. Dominique, quant à elle, continue d'assurer bénévolement celui du mardi.

Si vous voulez venir nous rejoindre, les cours ont lieu les :



•STEP: :Jeudi de 18 h 50 à 19 h 55

•GYM : Mardi de 19 h à 20 h

Jeudi de 18 h à 18 h 50



Les cours se déroulent dans une ambiance décontractée tout en assurant des activités de qualité.

L'objectif étant de se maintenir en forme !

LA RANDONNÉE



Nous avons organisé notre 21^{ème} randonnée pédestre « la Montthéobaldienne » le 6 décembre 2015.

Nous avons accueilli 240 personnes par un temps agréable. Les randonneurs sont toujours enchantés par les parcours concoctés par Aline et par les paysages proposés. Merci à tous les bénévoles qui assurent le ravitaillement.

Merci à M. et Mme GUILLY de nous avoir prêté leur hangar à Meuves pour accueillir notre ravitaillement, ce qui nous a permis de randonner sur la commune de Veuves et d'Onzain.

Merci à tous ceux qui participent (adhérents ou bénévoles) à la réussite de cette animation.

Notre plus belle récompense étant votre présence.

SOIRÉE DANSANTE

Merci à tous ceux et celles qui ont participé et œuvré pour la réussite de la soirée dansante organisée le 25 avril 2015.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Elèves et amis de Mesland, Monteaux, Veuves est constituée de 14 parents d'élèves.

L'année passée, nous avons organisé un Loto, tenu une buvette à Noël, un Carnaval en musique sur le thème de la terre et des métiers de proximité, une vente de plants de tomates et une Kermesse. Tout ceci a permis de donner 13€/enfant aux écoles soit 1429 €.

Voici le nouveau bureau pour l'année 2015-2016 :

Présidente: Fabienne Lemos
Vice Présidente: Sylvie Morisset
Trésorière: Stéphanie Lebeau
Secrétaire: Aurélie Sans
Trésorière adjointe: Vanessa Barrier
Secrétaire adjointe: Aurélie Boyer
Secrétaire adjointe: Messaline Mothron Leveau



En 2016, nous organisons:

- le carnaval samedi 19 mars à Monteaux
- la vente de tomates mi-mai
- la vente de crêpes au marché des Viking 15 mai à Veuves
- la Kermesse samedi 25 juin à Mesland
- le Loto dimanche 27 novembre à Mesland

Nous remercions infiniment les parents, les professeurs des écoles, le SIVOS, les comités des fêtes, les mairies et les amis musiciens qui nous aident toute l'année sans que tout cela serait impossible.

2016 : COURSE CYCLISTE « TOUR DU LOIR ET CHER » du 13 au 17 avril

ÉVÈNEMENT

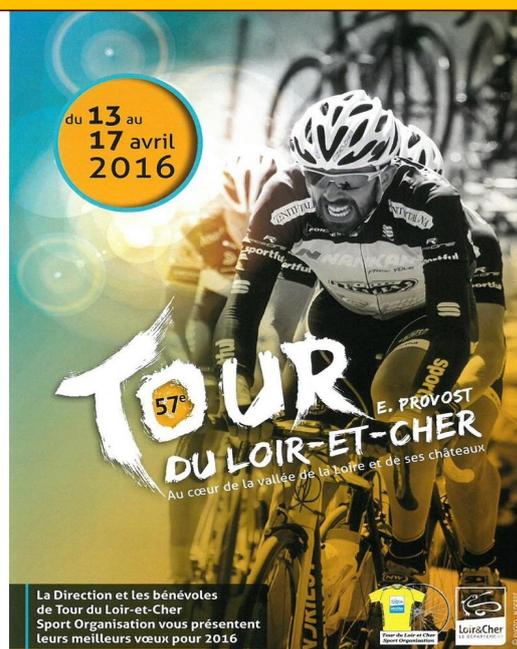
Le Tour du Loir et Cher

passera

dans notre commune

le jeudi 14 avril 2016

vers 14h45



L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Le corps de sapeurs pompiers de Monteaux, avec un effectif de 9 sapeurs pompiers a réalisé sur l'année 2015 cinquante et une interventions. Nous avons bien sûr été particulièrement sollicités cette année par les feux de chaume en juillet. La commune n'a pas été épargnée puisque un feu dans les bambous de la rue de la Fontaine a mobilisé les secours pendant deux heures. En fin d'année, les centres de Monteaux et de Mesland n'en forment plus qu'un. Le centre de Monteaux récemment rénové a reçu l'ensemble de l'effectif des deux centres. Les six sapeurs pompiers de Mesland, Christophe BOYER, Quentin BOYER, Eric CUVIER, Jérôme HETLZLE, Bryan BOTCAZOU et Louis LEBAY formeront avec ceux de Monteaux la nouvelle équipe de quinze « soldats du feu » prête à vous porter secours.



En 2016, nous fêterons les cent cinquante ans de la création du corps des sapeurs pompiers de Monteaux.



La date du 26 novembre 2016 est retenue pour cet événement. Une exposition de matériel, de photos, de documents retraçant la vie des sapeurs pompiers de Monteaux sera organisée.

Ce jour là, nous commémorerons également la Sainte Barbe qui se déroulera cette année dans notre commune.

Nous vous remercions de la reconnaissance que vous nous accordez notamment dans le cadre de l'offrande des calendriers, du mécénat pour nos manifestations et

de votre participation aux activités que nous vous proposons.

Lieutenant Hervé VERON

FORMATIONS 2016

Les enfants de CM2 ont reçu en janvier 2016
une information sur les gestes qui sauvent.

Une formation PSC1

(Premiers Secours Civique de niveau 1)
aura lieu en octobre 2016
au centre de secours (durée 7h00)

**Une information sur l'utilisation du défibrillateur
aura lieu le 1er samedi des mois de mai, juin, juillet et août de 9h00 à 12h00**





Averdon-Blois-CangeyChambon/Cisse-Chouzy/Cisse-Coulanges-Fossé-Françay-Herbault-La Chapelle Vendômoise-La Chaussée Saint Victor-Lancôme-Mesland-Molineuf-Monteaux-Onzain-Orchaise-Santenay-Saint Cyr du Gault-Saint Etienne des Guérets-Saint Sulpicede Pommeray-Seillac-Veuves-Villefrancoeur

L'AIMRA et le devoir de mémoire...

Ce sont des résistants du groupe de Libération nord du Loir et Cher qui, à la fin des années 1980, formèrent le projet d'ériger un mémorial en souvenir des actions menées entre Loir et Cisse.



10 ans plus tard, le 17 juin 1990, avait lieu l'inauguration du monument « hommage aux Résistants, reconnaissance aux Alliés » à la croisée des routes d'Onzain à Chambon et de Coulanges à Seillac.

Pour pérenniser leur volonté de mémoire, les fondateurs créèrent l' A.I.M.R.A. (Association Intercommunale Mémorial Résistants et Alliés) ayant vocation à organiser une cérémonie commémorative de l'Appel du Général de Gaulle depuis Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940, engageant le peuple français à résister.

Depuis, sans aucune interruption, 24 communes s'associent en ce jour anniversaire, devant le mémorial, pour réunir autour de leurs maires et des porte-drapeaux des associations patriotiques, tous ceux qui veulent perpétuer le devoir de mémoire.

« Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre » (Winston Churchill).

A.I.M.R.A. Mairie de Coulanges- 1 rue de la Fontaine 41150 Coulanges

Tél. 02 54 20 45 59 – mail : mairie.coulanges.41@wanadoo.fr

ASSOCIATION DU TEMPS LIBRE

L' Amicale du Temps Libre propose à la salle associative, à ses adhérents, anciens ou non, des jeux divers, notamment de cartes et de scrabble, accompagnés de goûters avec boissons :

- **chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois ,de 14H30 à 17H**, du début septembre au 3^{ème} mercredi de juin, comme chaque année

- les **vendredis de 9H15 à 10H15** des exercices de maintien en forme, animés par Claire

En **projet pour 2016**, en cours avec Mme Lubineau, responsable de la MARPA, des rencontres avec les résidents du foyer-logement pour **les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi** de la période.

Enfin, l'année se clôture par un repas au restaurant, jusqu'à présent compris dans la cotisation annuelle de **15 euros**. Il est possible de s'inscrire même en cours d'année.

Lucette Bouguetof, présidente de l'Amicale du Temps Libre 02 54 70 29 84.

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MONTEAUX-VEUVES

La société de chasse de Veuves-Monteaux compte cette année une quarantaine de membres, sociétaires ou actionnaires, qui pratiquent leurs loisirs chaque dimanche ou jours fériés durant la période d'ouverture légale de la chasse, sous le contrôle de la Préfecture qui délivre chaque année les fameux bracelets avec attention pour préserver la population de cerfs et chevreuils.

Chargée d'une mission de service public par le ministère de l'agriculture, l'association participe à de nombreuses battues destinées à détruire les **renards**. Les chasseurs participent également à la régulation des populations notamment des sangliers classés nuisibles en raison des dégâts importants causés à la polyculture dans notre Vallée et des accidents de la circulation parfois très graves. Enfin, l'association anime la commune deux fois par an :

- patronnée par la Fédération départementale, **début mars**, elle est chargée du comptage des perdrix, et tous les chasseurs ou non-chasseurs **volontaires** et amoureux de la nature, sont cordialement invités à un ravitaillement en cours de parcours.

-depuis 1999, au mois de **novembre**, l'association organise **un repas dansant**.

Elle espère organiser en collaboration avec la municipalité dans l'église de Monteaux une messe de la saint Hubert avec trompes de chasse, **début novembre** avec la participation des sonneurs en grande livrée.



INFORMATION AUX ASSOCIATIONS

Le comité de rédaction du Bulletin d'informations municipales rappelle que pour la fin de chaque année, les communications des associations doivent lui parvenir en Mairie (texte et si possible photos des activités) pour le 15 décembre, date de rigueur, à défaut, les informations ne pourront être publiées dans les délais souhaités. Merci d'avance de votre compréhension.

ÉLÉMENTS SUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE ET DE LA MAIRIE DE MONTEAUX

La commune de Monteaux qui comptait 742 habitants en 1867 n'avait pas d'école laïque de filles. Bien qu'il existait une école libre congrégationniste de filles, dans une maison appartenant au vicomte de Cröy, fondée par Mme de Montebise, légalement elle ne tenait pas lieu d'école publique. Or, depuis la loi du 10 avril 1867, une école de filles devait être créée à Monteaux, dès lors que le nombre d'élèves dépassait 40 (45 élèves à cette date). Une mise en demeure a donc été adressée par le ministre de l'instruction publique aux communes défailtantes en 1878. Mais comme il n'y avait pas dans le centre bourg une maison suffisamment convenable pour la création de cette école, le conseil municipal a fait valoir en 1879 qu'il y avait nécessité de construire une seconde maison d'école.

La construction de l'école de filles à Monteaux était vigoureusement soutenue par le préfet Léon Cohn, ancien attaché au cabinet du ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts de 1871 à 1873, chef du secrétariat particulier du président du conseil Jules Simon de 1876 et 1877, devenu préfet du Loir-et-Cher de 1877 à décembre 1882. Avec le maire M. Badaire, il est le véritable auteur du projet.

Il fallut de nombreuses délibérations du conseil municipal à compter de 1879 pour estimer que les bâtiments de la mairie jouxtant l'école de garçons, rue de l'école, étaient dans un état tel qu'une nouvelle mairie devait être également construite dans le centre bourg entre l'église et le château, alors que les opposants par de vives protestations aux projets voulaient étendre les constructions existantes. Mais, le ministère, chargé de mettre en œuvre la loi Jules Ferry du 16 juin 1881 a fait valoir que la disposition des lieux était insuffisante.

Trois parcelles situées à l'emplacement actuel de la mairie-école firent donc l'objet en 1881 d'une procédure d'expropriation, autorisée par décret du Président de la République Jules Grévy du 5 juin 1882. Simultanément, la commune a discuté avec le ministre, le préfet et le conseil départemental de l'instruction publique sur la nature du bâtiment à édifier et sur les plans du logement de l'instituteur à l'intérieur de la Mairie.

La commune qui avait déjà choisi un grand architecte pour édifier en 1856 son église, Jules de la Morandière, retint les services d'un autre grand architecte départemental : Edmond-Gustave Poupard. Il avait déjà édifié à Blois en 1872 une école primaire et le château de la Villette de la chocolaterie Poulain. Trois projets furent nécessaires en raison des nouvelles théories hygiénistes sur les locaux scolaires et pour le dessin de la façade de la mairie.

Après approbation des plans et surtout des devis, 30 000 F pour l'école, 2 000 F pour la mairie et 6 000 F pour l'achat des parcelles, la commune va négocier le financement par un emprunt de 16 500 F remboursable en 40 ans, par un secours de l'Etat de 19 500 F et par un emprunt de 2 000 F auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Par une délibération du 18 septembre 1881, le conseil décidait de conserver l'école actuelle des garçons pour la transformer en une école des filles, répondant ainsi aux obligations légales. L'appel d'offres par adjudication des travaux d'une maison d'école de garçons avec mairie fut affiché en 1883. Entre-temps, les plans avaient changé, aussi les travaux ne commenceront qu'en 1884.

Finalement, après examen des trois projets de façade très classiques dressés par Gustave Poupard, le conseil municipal préférera une façade adoucie par un enduit de chaux traditionnel rosé, remplaçant la pose des briques solognotes imposées par l'architecte pour rappeler sa Sologne natale, mais jugée onéreuse par le conseil.

Après de multiples rebondissements, Gustave Poupard contrôlera les mémoires des artisans en juin 1885. Les lourds emprunts sur 35 ans, dont le dernier autorisé par Jules Grévy le 20 octobre 1886, ne commenceront à être remboursés qu'à partir de 1889 avec un prêt du vétérinaire d'Onzain de novembre 1886, et ceux de la construction de l'église en 1859 et de la gare de Veuves-Monteaux en 1874.

Souvenirs d'enfance de Ginette GAUTIER : 1939-1940

J'avais sept ans en septembre 1939 et je me souviens de mes parents écoutant la radio et cette phrase terrible « mobilisation générale ». Mon père est sorti, je l'ai suivi sentant la gravité de la situation et pour la première fois, j'ai vu mon père pleurer. Cette image est encore présente dans ma mémoire.

J'ai appris plus tard, quand j'ai pu comprendre, que l'Allemagne (ou plutôt Hitler) avait annexé l'Autriche, la Tchécoslovaquie et commençait à envahir la Pologne. Devant le danger, l'Angleterre et la France déclarèrent alors la guerre à l'Allemagne.



Comme tous les hommes en âge d'être mobilisés, mon Père est parti pour la caserne, refusant que ma mère l'accompagne à la gare pour éviter les débordements de chagrin. Il était stationné en Alsace et ne put revenir en permission qu'en février 1940. Je rentrais de l'école et dans la rue Saint-Denis, j'ai vu devant moi un militaire qui venait de la gare à pied, il s'est retourné et j'ai alors revu mon Père, que je ne reverrai ensuite que le 14 mars 1945 !

En 1940, je demeure chez mes grands-parents, car certainement ma mère avait besoin de travailler pour vivre et ne pouvait pas me garder à la maison. Elle faisait des lessives par tous les temps, c'était dur, ou bien allait au rythme des saisons accomplir les travaux dans les vignes ou dans les champs.

On entendait les informations dans le village concernant la guerre et les bruits qui couraient sur l'avancée des troupes allemandes. Dans la nuit du 14 juin 1940 ce fut la débâcle de l'Armée française et une des nuits suivantes, je me souviens avoir été réveillée, le tocsin sonnait, il fallait fuir disait-on. Ceux qui possèdent chevaux et charrettes chargent ce qui est essentiel, en essayant d'aider ceux qui n'ont rien.

J'avais huit ans, quand nous partîmes avec les vélos ma mère, moi et le fer-blantier du village, M. Herrau. Il faisait nuit et nous poussons nos vélos jusqu'à Amboise. Le jour commençait à se lever, mais impossible de passer le pont qui était gardé par des sénégalais qui nous interdisent l'accès. Alors, ma mère parlementa pour avoir l'autorisation de traverser, nous attendîmes et nous ne sommes alors passés qu'avec le convoi de charrettes venant de Monteaux.

Sur cette route, nous n'étions pas les seuls, il y avait énormément de véhicules divers. Le ravitaillement était compliqué et il nous fallait attendre de longues heures en faisant la queue pour avoir un peu de pain. Enfin le convoi de Monteaux arrive et nous reprenons la route en direction de Bléré. C'est Daniel Couette qui dirige le convoi et prend les initiatives nécessaires. Je me souviens encore d'une pose pour manger sur le bord de la route, avec comme toile de fond, la pagode de Chanteloup. Des images encore très claires aujourd'hui : Andrée Masson faisant une bouillie sur une lampe à alcool pour Colette qui était encore un bébé, ou Mme Gantel me donnant du chocolat.

Nous avons fait une autre halte pour reposer les chevaux et Daniel Couette m'a fait dormir dans une charrette, car nous n'avions que nos vélos et j'étais épuisée. Puis le soir nous avons trouvé asile dans un village qui devait être sans doute Orbigny. Couchés dans les granges, sur la paille, tous ensemble. Nous sommes alors restés ici quelques jours en attendant des nouvelles qui se colportaient çà et là, plus ou moins fausses, sur la progression des allemands, car de jour il fallait tenir compte des avions. Sur notre route, nous avons aperçu des avions allemands, qui nous ont alors bombardé ou mitraillé, je ne me souviens plus, mais nous avons eu très peur et nous sommes tous allés nous cacher dans les champs de blé. Heureusement, pas de victimes cette fois-ci dans notre groupe, mais un peu plus loin, il y avait un mort dans le groupe de Mesland et le cimetière du bord de la route avait été complètement dévasté, quelle triste vision ! Désormais, nous ne repartions que la nuit, continuant notre fuite, car nous avons compris que les avions allemands ne pouvaient pas nous bombarder de nuit !

Toujours, avec nos vélos à la main, ma mère et moi, je me souviens qu'avec un groupe nous avons traversé des bois, au milieu des véhicules de l'Armée française qui attendaient des ordres, disaient-ils. Mais de qui ? Moi je voyais bien du haut de mes 8 ans qu'ils partaient comme nous vers le Sud... à suivre.

TARIFS INCHANGÉS DE LA SALLE ASSOCIATIVE



LOCATION	PÉRIODE	CONDITIONS	COMMUNE	ASSOCIATIONS LOCALES	HORS COMMUNE
			50 % la 1 ^{ère} loc. 75 % la 2 ^{ème} loc. 100 % les suivantes	Gratuite la 1 ^{ère} loc. 50% les suivantes	
WEEK-END (2 jours)	Du samedi au dimanche	remise des clefs le vendredi 16h00 et la restitution le lundi 11h00	<u>Grande salle</u> : 550.00 € <u>Points chauds</u> : 50.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 550.00 € <u>Points chauds</u> : 50.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 550.00 € <u>Points chauds</u> : 50.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €
WEEK-END ET JOUR FERIE (3 jours)	Du samedi au lundi ou du vendredi au dimanche	remise des clefs la veille à 16h00 et restitution suivant le cas le lendemain à 10h00	<u>Grande salle</u> : 700.00 € <u>Points chauds</u> : 75.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 700.00 € <u>Points chauds</u> : 75.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 700.00 € <u>Points chauds</u> : 75.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €
UN JOUR	Samedi ou Dimanche	remise des clefs le vendredi 16h00 et la restitution le lundi ou le dimanche à 10h00	<u>Grande salle</u> : 300.00 € <u>Points chauds</u> : 30.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 300.00 € <u>Points chauds</u> : 30.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 300.00 € <u>Points chauds</u> : 30.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €
UN JOUR DE LA SEMAINE	Lundi au Jeudi	remise des clefs la veille à 16h00	<u>Grande salle</u> : 150.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 150.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 150.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €
VIN D'HONNEUR Ou ½ journée	6h00	remise des clefs la veille à 16h00	<u>Grande salle</u> : 100.00 €	<u>Grande salle</u> : 100.00 €	<u>Grande salle</u> : 100.00 €
CAUTION	TOUTES PERIODES		1000.00 €	1000.00 €	1000.00 €

IMPORTANT : l'utilisation des points chauds de l'office ne bénéficie pas de gratuité, ni de réduction.

celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas

INFOS PRATIQUES

L'URGENCE:

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	119
Centre Hospitalier Tous services <i>Mail Pierre Charlot BLOIS</i>	02 54 55 66 33
EDF Dépannage Electricité	0 810 333 041
GDF Dépannage Gaz	0 810 412 441
Gendarmerie / Police	17
Pompiers	18/112
SAMU	15
SIDA INFO SERVICE	0 800 840 800
SOS DROGUE ALCOOL TABAC INFO SERVICE	0 800 231 313
VIOLENCES FEMMES INFO	3919

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES:

Mairie mairie.monteaux@wanadoo.fr	02 54 70 22 28
Ecole maternelle <i>Grande Rue MESLAND</i>	02 54 70 21 84
Ecole primaire <i>48 rue de la Vallée</i>	02 54 70 21 61
Ecole primaire <i>3 rue de l'Abbé Pilté</i>	02 54 70 23 70
Collège J. Crocheton <i>17 rue de Touraine ONZAIN</i>	02 54 20 70 21
SIVOS -Mesland-Monteaux-Veuves	02 54 70 29 13

LES SERVICES:

L'Agence Postale Communale <i>2 rue St-Denis</i>	02 54 70 25 51
Centre des Finances Publiques (Onzain)	02 54 20 71 06
Presbytère	02 54 20 70 75
Halte garderie « La capucine » Onzain	03.54.70.88.40
MARPA Pierre Fouquet Hatevilain	02 54 70 25 18

Médiathèque Onzain/Agglopolys

3 rue du vieux moulin—Onzain

Jours et horaires d'ouverture :

Mercredi de 9h00 à 12h00—14h00 à 18h00

Judi de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h00—14h00 à 18h00



LES ARTISANS-COMMERCANTS:

Boucherie	
Boulangerie Christophe et Edith Debenne	02 54 70 24 39
Café Presse Tabac	02 54 70 22 06
Épicerie, Christine Leclerc	0254 70 21 49
Monteaux coiffure Corinne Rage	02 54 79.42.20
Coiffure à domicile Magali Moncuit	02 54 70 28 11
Esthéticienne à domicile Corinne Daburon	06 23 48 36 77
Terrassement, maçonnerie Benoît Macia	06 32 57 57 10
Menuiserie fenêtrier Franck Palin	06 84 14 78 60
Jardins et parcs entretien J-François Régnard	02 54 70 24 62
Charpente - couverture-Ossature bois Guillaume Alix	06.04.49.34.58
Graphiste publicitaire Aude Marie Brèche	06.20.14.81.63
Carrelage Frédéric David	02 54 46 11 86
Plomberie chauffage Jean-Michel Régnard	02 54 70 24 78
Cabinet conseil prévention Hervé Véron	06 11 91 37 47
Conseil en stratégies patrimoniales Jérémy Blanc	06 72 82 46 70

LES PRODUCTEURS LOCAUX:

Viticulteur EARL Frédéric Pironneau	02 54 70 23 75
---	----------------

GITES ET CHAMBRES D'HOTES:

À la Colombe René Villain	06 16 35 03 92
Clos de la Briederie François Girault	02 54 70 28 89
Clos de la Janverie Gordian de Galliffet	02.54.70.25.99
Le Château du Portail	02 54 70 22 88
Les Cèdres Michèle Lecomte	02 54 70 20 09
Le Trotteur Véronique Blin « la Michollerie »	02 54 70 22 57
Le Moulin de Pansel Pascal Hesnault	02 54 70 23 16
Les Bocages Jérémy Kolbé	02 54 70 20 52
Madame Odile Bonami	06 03 21 37 00

Ludothèque

Impasse Camille

Diard —Onzain

Jours et horaires d'ouverture :

Mercredi de 9h30 à 11h30

Samedi de 9h30 à 12h30





**BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES**

MONTEAUX N°11



Directeur de la publication Yves Lehouelleur
Maire de Monteaux

Téléphone : 02 54 70 22 28
Télécopie : 0254702641
Messagerie : mairie.monteaux@wanadoo.fr
Site : monteaux.fr